

Les adolescentes qui s'engagent dans une trajectoire délictuelle grave et persistante : portrait psychosocial et pistes d'amélioration des services offerts

Il importe de s'intéresser spécifiquement aux adolescents qui s'engagent dans une trajectoire délictuelle grave et persistante en raison de la durée et du polymorphisme de leur carrière criminelle (Lafortune et Royer, 2015), ainsi que des coûts sociétaux qui en découlent (Leve, Chamberlain & Kim, 2015). Bien que les filles soient sous-représentées dans cette catégorie, la proportion d'adolescentes fortement impliquées dans les délits violents est passée de 20% en 1990 à 28% en 2006 (Le Blanc, 2010). Par ailleurs, l'examen des trajectoires développementales de ces adolescentes révèle un patron de troubles interconnectés associé à un contexte de vie extrêmement négatif et à des besoins psychosociaux variés (Chesney-Lind, Morash, & Stevens, 2008). En vertu de la gravité des gestes posés par ces adolescentes et de la détresse psychologique qui les caractérisent, il est primordial de porter un regard scientifique sur leurs expériences dans le système de justice. Or, dans la littérature, on fait état d'une quasi-absence d'études évaluatives de programmes ou d'interventions qui portent sur un échantillon strictement féminin (Hipwell & Loeber, 2006).

La présente étude a proposé une analyse qualitative des dossiers de quinze adolescentes sanctionnées d'une Ordonnance différée de placement et de surveillance (ODP). Les objectifs étaient de : 1) identifier leurs facteurs de risque; 2) identifier leurs besoins spécifiques; 3) déterminer quels types d'interventions mises en place répondent le mieux à ces besoins. Afin d'obtenir les données les plus complètes et exhaustives, l'échantillonnage s'est fait selon les critères d'inclusion suivant : 1) sexe féminin; 2) minimum de six mois de suivi; 3) minimum de 50 rencontres avec l'intervenant.

D'abord, les résultats démontrent la prépondérance des difficultés familiales, scolaires et émotionnelles chez l'ensemble des adolescentes. Ces trois types de difficultés englobent cinq facteurs de risque (FR), soit les mauvaises relations avec la famille, les pratiques parentales négatives, les mauvaises relations avec l'école, le faible rendement académique et les difficultés à gérer les émotions. Ces FR constituent tant des FR unisexes que des FR plus spécifiques aux filles. En effet, les mauvaises relations avec la famille et avec l'école constituent deux FR répertoriés comme plus spécifiques aux filles, alors que les pratiques parentales négatives et le faible rendement académique constituent deux FR répertoriés comme unisexes.

Ensuite, à la lumière des différences observées entre les facteurs de risques et les besoins d'intervention observés chez les adolescents, il a été possible de distinguer trois profils distincts d'adolescentes

sanctionnées d'une ODP : 1) les démunies; 2) les infligées et 3) les blindées. Il s'agit de trois types de délinquance suffisamment distincts pour que chacun ait une signification particulière. Les démunies sont caractérisées par leur faible situation socioéconomique et un phénomène de parentification. Leurs délits sont majoritairement dirigés contre les biens ou contre les personnes en position d'autorité. De sorte, on peut considérer leur délinquance comme une délinquance de nécessité ou de protection. Les infligées se démarquent par leur parcours empreint d'expériences de victimisation, et les problèmes de santé mentale en résultant. Celles-ci ont reçu une sentence d'ODP en raison de la gravité d'un ou quelques délits. On peut considérer leur délinquance comme un appel à l'aide inconscient. Finalement, les blindées se distinguent par des relations sociales soutenues avec des pairs déviants et la présence de traits de personnalité antisociaux. Les délits qu'elles commettent sont les plus variés et les plus soutenus. Leur délinquance en est une d'expression, et leur risque de récidive est le plus élevé.

Considérant les différences importantes entre les trois profils, il est suggéré d'utiliser une approche thérapeutique différente. L'utilisation de l'approche sensible au genre semble ainsi plus adaptée pour les démunies et les infligées, alors qu'une adaptation de l'approche cognitive-comportementale semble préférable pour les blindées. De sorte, les démunies n'ont généralement pas besoin d'une intervention coercitive. Elles semblent exprimer le besoin d'être reconnues comme disposant d'un potentiel adaptatif élevé en vertu des épreuves qui ont jalonné leur vie. Elles nécessitent que l'intervenant crée un environnement sécurisant où elles pourront s'exprimer. Les mesures réparatrices apparaissent utiles pour soulager leur culpabilité. Quant aux infligées, elles ont besoin de sentir qu'elles peuvent faire confiance à l'intervenant et qu'elles sont appréciées par celui-ci. L'amélioration des relations interpersonnelles doit être un objectif central pour répondre à leurs besoins d'amour et d'appartenance. Finalement, les intervenants œuvrant auprès des blindées devraient utiliser davantage d'auto-observations, de jeux de rôles et de reflets, et moins de punitions et de discussion axées strictement sur le respect des règles. Pour réduire leurs résistances, l'intervention doit contribuer à renforcer leur estime personnelle.

En somme, cette étude a également permis de dégager certaines suggestions d'intervention qui s'avèrent utiles tant pour les psychoéducateurs que pour tout autre intervenant. La principale est d'adapter les programmes adressés aux jeunes contrevenantes non seulement aux particularités liées au genre, mais aussi aux spécificités de chaque type d'adolescente.

Références

- Chesney-Lind, M., Morash, M., & Stevens, T. (2008). Girls Troubles, Girls' Delinquency, and Gender Responsive Programming: A Review. *Australian & New Zealand Journal of Criminology*, 41(1), 162-189. doi:10.1375/acri.41.1.162
- Hipwell, A. E., & Loeber, R. (2006). Do we know which interventions are effective for disruptive and delinquent girls? *Clinical Child and Family Psychology Review*, 9(3-4), 221-255. doi:10.1007/s10567-006-0012-2
- Lafortune, D., & Royer, M.-N. (2015). Les jeunes québécois soumis à la LSJPA et les sanctions extrajudiciaires qui leur sont imposées. Dans M. Alain & S. Hamel (Eds.), *Intervenir auprès des adolescents contrevenants au Québec: dix ans d'expérience et de défis sous la LSJPA* (pp. 91-109). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Le Blanc, M. (2010). La conduite déviante des adolescents: son développement et ses causes. In M. Le Blanc & M. Cusson (Eds.), *Traité de criminologie empirique* (4e édition ed., pp. 227-272): Les Presses de l'Université de Montréal.
- Leve, L. D., Chamberlain, P., & Kim, H. K. (2015). Risks, Outcomes, and Evidence-Based Interventions for Girls in the US Juvenile Justice System. *Clinical Child Family Psychology Review*, 18(3), 252-279. doi:10.1007/s10567-015-0186-6